

# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St./ 11 rue, Laurier Place du Portage, Phase III

Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

# Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

# Issuing Office - Bureau de distribution

Scientific, Medical and Photographic Division / Division de l'équipement scientifique, des produits photographiques et pharmaceutiques

11 Laurier St./ 11 rue, Laurier 6B1, Place du Portage Gatineau, Québec K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet					
DISPOSITIFS D'AMPLITUDE	E DES MOUVEME				
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date	ate		
W3931-140006/A		2013-	09-04		
Client Reference No N° de re W3931-140006	éférence du client	•			
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$PV-941-63430	éférence de SEAG				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	° VME		
pv941.W3931-140006					
Solicitation Closes -	- L'invitation pre	nd fi	n Time Zone Fuseau horaire		
at - à 02:00 PM on - le 2013-10-15			Eastern Daylight Saving Time EDT		
F.O.B F.A.B.					
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adress Martins, Christina	ser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur		
Telephone No N° de télépho	one		lo N° de FAX		
(819) 956-6911 ( )		(819) 956-3814			
1	•				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée						
See Herein							
Vendor/Firm Name and Address							
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	e l'entrepreneur						
Telephone No N° de téléphone							
Facsimile No N° de télécopieur							
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm						
(type or print)	and an arm du faurriannur!						
Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract							
de l'entrepreneur (taper ou ecrire en caract	eres a imprimene)						
Signature	Date						



# Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code Invoice Address - burcomptable Adresse de factura	Invoice Address - Adresse de facturation
D - 1	CENTRAL MEDICAL EQUIPMENT DEPOT	I-1	NATIONAL DEFENCE HEADQUARTERS
	105 MONTGOMERY RD, BLDG BB104A		101 COLONEL BY DR.
	PETAWAWA, ON		OTTAWA, ON K1A 0K2
	K8H 2X3		ATTN: SCOTT SERAFIN / DIL PROC 5
	ATIN: RECEIPIS SUPERVISOR		HEALTH SERVICES PROCUREMENT - ROOM
			107-05

ltem		Dest. Code	Inv. Code	Ş	U. of I.	Unit Price/ FOE	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Reg. Del Offered	Del Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
1	ACTIVE CERVICAL RANGE OF MOTION UN	D-1	I-1	2	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	ITS (ACROM)				•				
	ONE YEAR RENTAL - TWO (2) ACROM								
	OPTION - TO PURCHASE UNITS AFTER								
	ONE YEAR RENTAL PERIOD								
	OPTION - TO PURCHASE ADDITIONAL								
	UNITS: 10 UNITS, OVER: 5 YEARS								
	OPTION - TO PURCHASE USER								
	TRAINING FOR SIX (6) PEOPLE								
	OPTION - TO PURCHASE SERVICE								
	TECHNICIAN TRAINING FOR FIVE (5)								
	BIOMEDICAL TECHNOLOGISTS								

W3931-140006/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3931-140006

File No. - N° du dossier pv941W3931-140006

# **TABLE DES MATIÈRES**

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

# PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

# PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

# **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Contrat de défense
- 12. Clauses du Guide des CCUA

# Liste des annexes:

Annexe A EXIGENCES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

W3931-140006/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier pv941W3931-140006

W3931-140006

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

# 1. Exigences relatives à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

# 2. Besoin

Le besoin est décrit en détail au point Détail des articles et conformément à l'annexe A, Exigences techniques obligatoires, ci-jointe.

# 2.1 Besoins optionnels

- 1. Le marché comprend une option pour l'achat de deux (2) dispositifs d'amplitude des mouvements cervicaux actifs à la fin de la période de location d'un an.
- 2. Le marché comprend également une option pour l'achat d'un maximum de dix (10) Dispositifs d'amplitude des mouvements cervicaux actifs au cours d'une période de trois (3) ans.

# 3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

# PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

# 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées

d'achat(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unifor misees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours Insérer: quatre-vingt dix (90) jours

W3931-140006/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3931-140006

File No. - N° du dossier pv941W3931-140006

# 1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T Condition du matériel

2007-11-30

# 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison de la nature de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ou courriel à TPSGC ne seront pas acceptées.

# 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention " exclusif " vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention " exclusif " feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

# 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur (Ontario, Canada), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

W3931-140006/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3931-140006

File No. - N° du dossier pv941W3931-140006

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

# 1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (trois (3) copies papier)
Section II : Soumission financière (un (1) copies papier)

Section III: Attestations(un (1) copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.htm l). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

# 1.1 Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires doivent expliquer et démontrer la façon doit ils prévoient respecter les exigences et exécuter les travaux.

Les éléments qui suivent s'appliquent au besoin, et les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants dans leur soumission, s'il y a lieu :

# 1.1.1 Installation (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

L'installation su	r place doit être	offerte et	effectuée pa	ar un te	echnicien	en entretien	et en	réparation
spécialisé.			-					-

Veuillez indiquer vos meilleures	dates d'installation	possible. L'installation se	era réalisée dans les
jours civils suivant la	livraison et se fera e	en jours civils	3.

Solicitation No. - N° de l'invitation W3931-140006/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3931-140006

1.1.3

1.1.4

a)

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

File No. - N° du dossier

pv941W3931-140006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.1.2

Formation (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)
La formation sur place des utilisateurs doit être d'au moins deux jours et être offerte à un maximum de six (6) utilisateurs et techniciens en entretien. Tous les coûts liés à la formation sur place doivent être compris dans le prix.
La formation sur place doit être donnée au cours des deux premières semaines suivant l'installation. Veuillez fournir des renseignements détaillés sur la formation, p. ex., la durée, la portée, etc.
La formation sur place doit être offerte à un maximum de cinq (5) techniciens biomédicaux. La formation doit porter sur le dépannage, les réparations et l'entretien régulier. Tous les coûts liés à la formation sur place doit être compris dans le prix.
Veuillez fournir des renseignements détaillés sur la formation, p. ex., la durée, la portée, etc.
Manuels
Un (1) ensemble complet de la documentation en anglais destinée aux utilisateurs doit accompagner chaque dispositif d'amplitude des mouvements cervicaux actifs.
Service (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)
La location et l'achat des dispositifs d'amplitude des mouvements cervicaux actifs doivent comprendre un service de soutien technique par téléphone; un service de soutien technique par le biais d'Internet et un service de soutien technique par télécopieur.
Le délai de réponse pour les demandes de service doit être inférieur ou égal à 48 heures.
Veuillez également indiquer les renseignements suivants dans votre soumission :
L'emplacement des installations de service (service après-vente et réparation). Veuillez énumérer les installations de service les plus proches de la destination.

Solicitation No. - N° de l'invitation W3931-140006/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier W3931-140006 pv941W3931-140006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	Emplacement des pièces de rechange, allant des biens non durables aux composantes principales.
	Le temps de réponse et la procédure d'acheminement au palier hiérarchique approprié, c'est-à-dire le nombre de jours avant qu'on fasse appel à une personne plus expérimentée pour résoudre le problème et à partir de quel emplacement.
	La fréquence des visites d'entretien de routine effectuée par un technicien qualifié en entretien et en réparation durant la période de garantie, s'il y a lieu, et comprises dans le prix.
.5	Produits offerts (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)
	Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le numéro de modèle des produits offerts (précise les composantes qui font partie du système) :  Nom du fabricant : Numéro de modèle ou de la pièce : Documentation jointe : Oui () Non ()
.6	Lieu de fabrication ou d'expédition (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)
	Le soumissionnaire doit indiquer le lieu de fabrication ou d'expédition des biens, ou l'endroit où le service doit être rendu :
	Emplacement : Code postal :

Solicitation No. - N° de l'invitation W3931--140006/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W3931-140006

pv941W3931-140006

OU
Oui, nous pouvons effectuer la livraison le
La livraison de deux dispositifs d'amplitude des mouvements cervicaux actifs doit être effectué au plus tard le 12 decembre 2013. Veuillez remplir la partie suivante :

# 1.1.8 Livraison – Besoins optionnels

Non, nous pouvons effectuer la livraison le \_\_\_\_\_

Les livrables demandés pendant toute période optionnelle, si exercée, doivent être reçus dans les 60 jours civils suivant la demande initiale.

# 1.1.9 Représentants

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements relatifs à l'article 5.4 de l'entrepreneur de la partie 6, Clauses du contrat subséquent.

# 1.2 Section II: Soumission financière

1.2.1 Le soumissionnaire doit indiquer des prix unitaires fermes tout compris pour la livraison, l'installation, la formation et les manuels connexes, DDP (Oromocto, Nouveau-Brunswick et Courcelette, Québec), selon les Incoterms 2000, pour les biens indiqués à l'article 1. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément, le cas échéant. Les frais de port à destination et tous les droits de douanes et taxes d'accise applicables doivent être inclus dans le prix.

# 1.2.2 Besoins optionnels (selon les besoins)

Les soumissionnaires doivent proposer des prix unitaires fermes, dans les espaces fournis à la Partie 6, Article 6 – Base de paiement, articles 2(a) et (b), tout compris pour la fourniture et les manuels, DDP Rendu droits acquittés (Oromocto, Nouveau-Brunswick et Courcelette, Québec) Incoterms 2000. Les frais de port à destination et tous les droits de douanes et taxes d'accise applicables doivent être inclus dans le prix. Si un soumissionnaire n'arrive pas à présenter un prix unitaire ferme pour chaque article optionnel, sa proposition sera jugée non recevable et rejetée d'emblée.

# 1.2.3 Fluctuation du taux de change

C3011T Fluctuation du taux de change 2010/01/11

# 1.3 Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

# PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

Solicitation No. - N° de l'invitation W3931-140006/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W3931-140006

File No. - N° du dossier pv941W3931-140006

# 1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

# 1.1 Évaluation technique

Toutes les propositions doivent être établies intégralement et comprendre toute l'information exigée dans la demande de propositions (DP), pour qu'on puisse en faire une évaluation complète. Si le besoin n'est pas comblé dans la proposition du soumissionnaire, elle sera jugée incomplète et sera rejetée. Il incombe au soumissionnaire de fournir toute l'information nécessaire pour garantir une évaluation complète et précise.

# Facteurs d'évaluation

 BASE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX (OBLIGATOIRE): Les prix doivent être fermes, DDP rendu droits acquittés (Oromocto, Nouveau-Brunswick et Courcelette, Quebec), Incoterms 2000.

# 2. CAPACITÉ DE SATISFAIRE AUX EXIGENCES TECHNIQUES (OBLIGATOIRE) :

a) Pour les articles définis par les spécifications :

On demande aux soumissionnaires de faire des renvois entre les critères techniques obligatoires figurant dans la présente et leur documentation technique à l'appui.

b) Fourniture de la documentation technique à l'appui :

La documentation technique concernant la marchandise offerte doit accompagner la soumission à la date de clôture des soumissions.

Des brochures ou des données techniques DOIVENT être fournies pour permettre de vérifier si la soumission est conforme aux spécifications techniques obligatoires.

# 3. CONFORMITÉ AUX CONDITIONS DE CETTE DEMANDE DE PROPOSITIONS (OBLIGATOIRE)

- 4. À L'INTENTION DES FOURNISSEURS CANADIENS SEULEMENT : Veuillez noter que les exigences du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi peuvent s'appliquer voir le présent document. (OBLIGATOIRE s'il y a lieu)
- 5. Il faut fournir une preuve/copie que les dispositifs d'amplitude des mouvements cervicaux actifs respectent la norme de l'Association canadienne de normalisation (CSA) ou une norme équivalente reconnue par le Conseil canadien des normes (CCN)

# 1.2 Évaluation financière

Le prix évalué le plus bas sera établi à l'aide des critères suivants :

Solicitation No. - N° de l'invitation W3931-140006/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier W3931-140006

pv941W3931-140006

a) les prix seront évalués en dollars canadiens, taxes applicables en sus, taxe d'accise et droits de douanes canadiens compris À des fins d'évaluation, les prix en devises étrangères seront convertis en dollars canadiens, à un taux de change approprié, à savoir le taux déterminé par la Banque du Canada en vigueur à la date de clôture de la demande de soumissions.

- b) les prix seront évalués sur le fondement de biens rendus droits acquittés (DDP) (Oromocto, Nouveau-Brunswick et Courcelette, Québec), à destination (Incoterms 2000).
- c) aux fins d'évaluation des soumissions le prix total de la soumission sera déterminé en utilisant l'équation suivante : prix de location + prix d'achat + prix unitaire ferme pour la période d'option un + prix unitaire ferme pour la période d'option deux + prix unitaire ferme pour la période d'option trois.

#### 2. Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix global le plus bas (incluant les quantités supplémentaires et les articles optionnels) sera recommandée pour attribution d'un contrat.

## **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considérée comme un manquement au contrat.

#### 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

#### 1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, aidera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

#### Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de 1.2 soumission

W3931-140006/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3931-140006

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier pv941W3931-140006

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que son nom, et le nom de tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'apparaît pas dans la liste d'admissibilité restreinte à soumissionner du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web du <u>Programme du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada</u>

(http://www.labour.gc.ca/eng/standards\_equity/eg/emp/fcp/list/inelig.shtml).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire ou tout membre de la coentreprise (dans le cas où le soumissionnaire est une coentreprise) figure dans la <u>liste d'admissibilité à soumissionner restreinte par le Programme de contrats fédéraux</u> au moment de l'attribution du contrat.

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

# 1. Exigences relatives à la sécurité

Le présent contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

# 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'article 1, conformément aux spécifications détaillées à l'annexe A, Exigences techniques obligatoires, ci-jointe.

# 2.1 Besoin optionnel

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir le matériel décrit à l'article 6.2 – Base de paiment, Besoins optionnels, Article 6.2a. du contrat selon les mêmes conditions et aux prix et (ou) aux taux établis dans le contrat. Cette option, qui ne pourra être exercée que par l'autorité contractante, sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut recourir à cette option à tout moment avant le 31 mars 2016 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

# 2.2 Installation

L'installation sur place doit être offerte et effectuée par un technicien en entretien et en réparation spécialisé.

# 2.3 Formation

La formation sur place des utilisateurs doit être d'au moins deux jours et être offerte à un maximum de six (6) utilisateurs et techniciens en entretien.

La formation sur place doit être offerte à un maximum de cinq (5) techniciens biomédicaux.

# 2.4 Manuels

Solicitation No. - N° de l'invitation W3931-140006/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W3931-140006

pv941W3931-140006

Manuals are considered part of the equipment. One complete set of user documentation in English must be supplied with each Active Cervical Range of Motion device.

## 2.5 Service

La location et l'achat des dispositifs d'amplitude des mouvements cervicaux actifs doivent comprendre un service de soutien technique par téléphone; un service de soutien technique par le biais d'Internet et un service de soutien technique par télécopieur.

Le délai de réponse pour les demandes de service doit être d'un maximum de 48 heures.

# 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat(https://://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/achofra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

# 3.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

## 4. Durée du contrat

# 4.1 Date de livraison

La livraison de deux dispositifs d'amplitude des mouvements cervicaux actifs doit être effectuée au plus tard le 12 decembre 2013.

4.2 Les livrables demandés pendant toute période optionnelle, si exercée, doivent être reçus dans les 60 jours civils suivant la demande initiale.

# 4.3 Instructions pour l'expédition - livraison à destination

- 1. Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé au contrat et livrés :
  - a) rendus droits acquittés (DDP) à destination (Oromocto, Nouveau-Brunswick et Courcelette, Québec) Incoterms 2000, pour les envois d'un entrepreneur commercial.
- 2. L'entrepreneur doit assumer l'ensemble des frais de livraison et d'administration, les coûts et les risques liés au transport, ainsi que le dédouanement, les droits de douane et les taxes.

W3931-140006/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3931-140006

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv941W3931-140006

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# 5. Responsables

# 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Christina Martins
Spécialiste en approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction des produits commerciaux et de consommation
11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III, 6A2 Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : 819-956-6911 Télécopieur : 819-956-3814

Christina.Martins@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

# 5.2 Responsable technique (à remplir au moment de l'attribution du contrat seulement)

Le responsable technique pour ce contrat est :

Nom :	
Titre :	
Organisation:	
Adresse :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	

Le responsable technique nommé ci-dessus représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

W3931-140006/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

pv941W3931-140006

W3931-140006

5.3	Responsable des achats (À REMPLIR AU MOMENT DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT)					
	Le responsable de l'achat pour le contra	at est :				
	Nom : Titre : Organisation : Adresse :					
	Téléphone : Télécopieur : Courriel :					
	Le responsable des achats représente le exécutés en vertu du contrat et il est restechnique des travaux prévus dans le ce examinées avec le responsable du projemodifications à la portée des travaux. O moyen d'une modification au contrat ém	sponsable de tou ontrat. Bien que et, ce dernier n'a ces changement	utes les questions liées au contenu les questions techniques puissent être a pas le pouvoir d'autoriser des s peuvent être effectués uniquement au			
5.4	Représentant de l'entrepreneur (remp	plir)				
	Nom et numéro de téléphone de la pers	sonne responsat	ole de ce qui suit :			
	Renseignements généraux		Suivi de la livraison			
	Nom : No de téléphone : No de télécopieur : Courriel : Facsimile No. E-mail address:	Facsimile No. <sub>2</sub> E-mail address	Nom : No de téléphone : No de télécopieur Courriel :			
6.	Paiement					
6.1	Base de paiement – Prix de lot ferme					
	À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé selon un prix de lot ferme de \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat) pour l'article 1, rendu droits acquittés (DDP) (Oromocto, Nouveau-Brunswick et Courcelette, Québec), selon les Incoterms 2000. Les droits de douane sont compris et les taxes applicables sont en sus, le cas échéant.					
6.2	Base de paiement – Besoins optionn	els (selon les b	esoins)			
	À condition de remplir de façon satisfais l'entrepreneur sera payé le prix unitaire lequel la commande a été passée, (con ci-dessus, rendu droits acquittés (DDP)	ferme dans l'exe formément aux	ercice, tel qu'indiqué ci-dessus, dans			

ci-dessus, rendu droits acquittés (DDP), Incoterms 2000. Les droits de douane sont inclus et les

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

W3931-140006/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W3931-140006

pv941W3931-140006

# a) DISPOSITIFS D'AMPLITUDE DES MOUVEMENTS CERVICAUX ACTIFS ADDITIONNELS EN OPTION

(conformément aux specifications décrites à l'annexe A)

Article	Option d'achat à l'échéance de la location		PÉRIODE D (775 31 Mar	-	•	OPTION 2 tribution du 1 mars 2016)	PÉRIODE D'OPTION 3 (date de l'attribution du contrat le 31 mars 2017)	
Disposit ifs d'amplit ude des mouvem ents cervicau x actifs	Qté optionnell e estimative	Prix unitaire ferme	Qté optionnell e estimative	Prix unitaire ferme	Qté optionnell e estimative	Prix unitaire ferme	Oté optionnell e estimativ e	Prix unitair e ferme
	2*	\$	4*	\$	3*	\$	3*	\$

<sup>\*</sup> L'entrepreneur comprend et convient que les quantités précitées sont des estimations et elles ne constituent pas une garantie contractuelle. Les quantités peuvent être redistribuées entre les années d'option afin de répondre aux besoins opérationnels, tel que requis, et facturées conformément au prix indiqué ci-dessus au moment de la commande.

# 6.3 Limite de prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

# 6.4 Clauses du Guide des CCUA

H1001C Paiements multiples

08/05/12

# 7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé " Présentation des factures " des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

POUR OBTENIR RAPIDEMENT LES PAIEMENTS, ASSUREZ-VOUS QUE LE NUMÉRO DE CONTRAT OU LE NUMÉRO DE BON DE COMMANDE FIGURENT SUR TOUS LES DOCUMENTS.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

W3931-140006/AClient Ref. No. - N $^{\circ}$  de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W3931-140006

pv941W3931-140006

# Les factures doivent être distribuées comme suit :

- (a) L'original et un exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement. Le numéro de série du contrat, W3931-140006 doit apparaître sur toutes les factures.
- (b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé " Responsables " du contrat.

# 8. Attestations

# 8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

# 8.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Manquement de la part de l'entrepreneur

L'entrepreneur comprend et convient que l'entente de mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi conclue avec le Programme du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada doit demeurer valide pendant toute la durée du contrat. Si cette entente devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste d'admissibilité à soumissionner restreinte par le Programme de contrats fédéraux. L'imposition d'une telle sanction par Ressources humaines et Développement des compétences Canada peut entraîner l'annulation du contrat.

# 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, Canada et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

# 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) 2010A (2013-04-25) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- (c) Annexe A exigences techniques obligatoires:
- (d)la soumission de l'entrepreneur datée du (inscrire la date de la soumission)

# 11. Contrat de défense

Clause du guide des CCUA A9006C(2012-07-16) Contrat de défense.

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

W3931-140006/A

pv941 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier W3931-140006 pv941W3931-140006

#### Clauses du Guide des CCUA 12.

	Appareillage électrique Règlements concernant les emplacements	2006/06/16
A9062C	des Forces canadiennes	2011/05/16
A2000C	Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)	2006/06/16
A2001C	Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)	2006/06/16

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation} \\ W3931-140006/A$ 

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client

W3931-140006

 $\label{eq:file_No.-No} \mbox{File No.-No du dossier} \\ pv941W3931-140006$ 

# ANNEXE A EXIGENCES TECHNIQUES OBLIGATOIRES DISPOSITIFS D'AMPLITUDE DES MOUVEMENTS CERVICAUX ACTIFS (ACROM)

Les DISPOSITIFS D'AMPLITUDE DES MOUVEMENTS CERVICAUX ACTIFS doivent satisfaire à tous les critères suivants.

1. Capacités de mesure et de réadaptation des ACROM :
Ils doivent être réglables en hauteur, en fonction de la taille des patients.
Proposition du soumissionnaire :
Ils doivent enregistrer en temps réel les mouvements de la colonne cervicale et la force isométrique simultanément dans les trois plans de mouvement.
Proposition du soumissionnaire :
Ils doivent permettre de mesurer la combinaison des mouvements (cà-d. les degrés de rotation lors d'une flexion cervicale), afin de consigner les variations d'effort.
Proposition du soumissionnaire :
Ils doivent permettre d'isoler les mouvements du cou dans un plan, aux fins de sécurité et afin d'empêcher les compensations qui pourraient blesser le patient.
Proposition du soumissionnaire :
Ils doivent comporter une pile de poids, aux fins de réadaptation.
Proposition du soumissionnaire :
Ils doivent permettre la personnalisation du positionnement.
Proposition du soumissionnaire :
2. Exigences en matière de rapports produits par les ACROM :
Ils doivent fournir toutes les mesures de l'amplitude des mouvements, de la force et de l'endurance en temps réel.
Proposition du soumissionnaire :
Les données doivent être enregistrées par ordinateur, aux fins d'exactitude maximale.
Proposition du soumissionnaire :
Les données doivent être immédiatement affichées sur l'écran, aux fins de rétroaction en temps réel et d'analyse des mesures du rendement physique.
Proposition du soumissionnaire :

Solicitation No. - N° de l'invitation W3931--140006/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3931-140006

File No. - N $^{\circ}$  du dossier pv941W3931-140006

Les données des patients doivent être stockées dans une base de données compatible, aux fins de récupération et de révision ultérieures.

Proposition du soumissionnaire :
3. RAPPORTS:
Capacité de produire des rapports d'évaluation avec ce qui suit :
Proposition du soumissionnaire :
Amplitude des mouvements indiquant l'écart par rapport aux valeurs normatives pour toutes les plages de valeurs.
Proposition du soumissionnaire :
Indication de l'amplitude des mouvements concernant l'écart asymétrique pour la rotation et la flexion latérale.
Proposition du soumissionnaire :
Effort pour l'amplitude des mouvements dans toutes les plages de valeurs.
Proposition du soumissionnaire :
Capacité de déterminer l'asymétrie pour la flexion latérale lors de l'application d'un essai isométrique.
Proposition du soumissionnaire :
Les ACROM doivent être munis de protocoles d'essais Melbourne qui facilitent la comparaison entre les autres cliniques qui effectuent des essais d'amplitude des mouvements semblables.
Proposition du soumissionnaire :
4. TRAITEMENTS:
Capacité de fournir des options de traitement automatisé.
Proposition du soumissionnaire :
Capacité d'évaluation cervicale.
Proposition du soumissionnaire :
Capacité d'effectuer des essais standards et personnalisés.
Proposition du soumissionnaire :
Capacité de modifier la résistance pour le renforcement de la zone cervicale/du cou.
Proposition du soumissionnaire :

Solicitation No. - N° de l'invitation W3931--140006/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

W3931-140006 pv941W3931-140006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5.	<b>ALIMENTATION ÉLECTRIQUE:</b>
J.	ALIMENTATION LLLCTRIQUE.

Les ACROM doivent être alimentés	par 120 V de courant c.a.	à 60 Hz.
----------------------------------	---------------------------	----------

Proposition du soumissionnaire :